



Kevin Bianchini Associé

T 514.954.3171 F 514.954.1905 Montréal KBianchini@blg.com Administration de successions et de fiducies
Planification pour clients privés
Fiscalité
Fiscalité des entreprises
Taxes à la consommation
Fiscalité internationale
Litiges et règlement de différends en matière de fiscalité

Kevin conseille de grandes sociétés canadiennes, ainsi que des entreprises à propriétaire unique, des particuliers, des cabinets d'experts-comptables et des entreprises étrangères sur la planification fiscale et les questions connexes touchant au droit des sociétés et au droit commercial. Il offre également des conseils en matière d'impôt sur le revenu et de taxe provinciale sur les biens et services qui peuvent notamment toucher les sujets suivants :

- Sociétés en exploitation et sociétés de portefeuille
- Rémunération du propriétaire/exploitant
- Structures des sociétés, des sociétés de personnes et des fiducies
- Conventions d'actionnaires
- Achat d'actifs et d'actions
- Fusions et acquisitions
- Cessation d'activités
- Exploitation d'une entreprise au Canada par des non-résidents
- Expansion à l'étranger (y compris aux États-Unis)
- Propriété de biens américains par des Canadiens
- Statut de travailleur autonome par opposition à celui d'employé
- Immigration et émigration
- Détention de biens étrangers transnationaux (y compris le recours à des sociétés de fiducie)
- Planification successorale et fractionnement du revenu



Organismes à but non lucratif

Il représente les clients devant les tribunaux fiscaux, ainsi que devant Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada.

Présentations & Publications

- Auteur, « Budget du Québec 2024-2025 : Crédits d'impôt accrus pour les tournages, modifiés pour les emplois en TI », article de BLG, mars 2024
- Auteur, « Budget du Québec 2023-2024 : baisse des taux d'imposition et autres mesures fiscales à connaître », article de BLG, mars 2023
- Auteur, « Budget fédéral 2022 : Vers une économie post-COVID », article de BLG, avril 2022
- Auteur, « Budget du Québec 2022-2023 : Prestation pour pallier la hausse du coût de la vie et autres mesures », article de BLG, avril 2022
- Auteur, « Budget 2021: New draft proposals on notifiable transactions », article de BLG, mars 2022
- Auteur, « Plan budgétaire du Québec 2021-2022 », article de BLG, avril 2021
- Auteur, « Budget du Québec 2020-2021 », article de BLG, mars 2020
- Auteur, « \$name », article de BLG, mars 2020
- Auteur, « Obligation de divulguer un contrat de prête-nom », article de BLG, août 2019
- Auteur, « Federal Budget 2018 A Continued Focus on Fairness and the Middle Class », article de BLG, février 2018
- Auteur, « Budget fédéral de 2016 la classe moyenne retient l'attention et l'évitement fiscal des sociétés reste dans la mire », article de BLG, mars 2016

À l'extérieur de BLG

Activités professionnelles

- Membre, Association du Barreau canadien
- Membre, Association du Barreau du Québec
- Membre, Fondation canadienne de fiscalité
- Membre, Association de planification fiscale et financière du Québec

Activités communautaires

• Bénévole, programme BLG, la lecture et les enfants

Admission au Barreau et formation

- Québec, 2011
- D.E.S.S en fiscalité, , HEC Montréal, 2016
- LLB, Université de Montréal, 2009



BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

© 2025 Borden Ladner Gervais s.E.N.C.R.L., s.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.